

Je l'ai déjà dit, le ministre a bien fait de maintenir le taux d'intérêt à 3½ p. 100 jusqu'à concurrence de \$6,000. Toutefois, je lui conseille fortement, lorsqu'il sera seul—il ne saurait le faire au cabinet—de peser les conséquences de la mesure législative dont nous sommes saisis. Le ministre a dit que l'intérêt équivaldrait au coût de l'argent emprunté par le gouvernement, plus 1 p. 100. Le ministre sait qu'il n'y a pas de limite pour les taux de la loi nationale sur l'habitation, ni pour les autres taux soumis au contrôle du gouverneur en conseil. Le ministre a dit qu'ils pourraient baisser à 5 p. 100, mais je crois que c'est un mythe.

La seule chose qu'ait accomplie ce gouvernement depuis qu'il est au pouvoir, c'est d'augmenter les taux d'intérêt sur tous les genres d'aide accordés au peuple canadien pour améliorer la sécurité sociale. L'instauration d'un impôt de 2 p. 100, dit de progrès social, n'a fait qu'ajouter l'insulte à l'outrage.

J'aimerais vous donner très clairement mon avis sur la question. Il est grand temps que le cabinet assume lui-même le droit de déterminer l'avenir du pays et se libère de l'emprise des intérêts financiers.

**M. Ross Whicher (Bruce):** Monsieur l'Orateur, nous venons d'entendre une conférence sur les affaires bancaires du Canada. On nous a dit que les banques étaient de véritables monstres. Je ne demanderai certes pas la parole pour prendre leur défense, car elles sont vraiment capables de se défendre elles-mêmes. J'ai précisément déjeuné aujourd'hui avec le directeur d'une des succursales de la Banque royale du Canada à Ottawa, et si mon honorable ami tient à investir de l'argent dans l'une ou l'autre de ces institutions bancaires, elles lui donneront 6¾ p. 100 de son argent dès demain matin. J'aimerais simplement demander au député comment il espère voir les banques lui prêter de l'argent à 5 p. 100 alors qu'en ce moment même, elles paient sur leurs certificats de fiducie des intérêts de 6¾ à 7 p. 100.

Mon honorable ami trouve que les banques n'ont rien apporté à l'économie du Canada, qu'elles ont fait une piètre besogne et n'ont rapporté aucun bénéfice. Elles sont, entre autres, à l'origine de toute une série d'impôts: sur chaque dollar gagné par toutes les grandes institutions de prêts du Canada, il y a 52 cents qui vont ou à Ottawa ou à la capitale provinciale, que ce soit l'une ou l'autre. Je pense donc que les banques nous ont rapporté beaucoup d'argent. En fait, nous devrions être fiers de notre système de banques. Aucune d'entre elles n'a fait banqueroute, comme cela s'est passé aux États-Unis il n'y a pas tant d'années. J'estime que notre système bancaire

[M. Skoberg.]

a donné une heureuse impulsion au Canada et que nous devrions en être fiers.

Pour en revenir au projet de loi à l'étude, je suis dégoûté de même j'en suis sûr, qu'un grand nombre de députés du côté du gouvernement qui siègent à l'arrière-ban, des sermons qui nous sont périodiquement administrés par l'opposition au sujet du coût élevé de l'argent. C'est le gouvernement qu'ils blâment à ce sujet. Le taux d'intérêt habituel est de 7 p. 100. J'aimerais dire aux députés pourquoi il est de 7 p. 100. C'est parce que le taux en vigueur aux États-Unis est de 7 p. 100.

En tant que députés de la Chambre des communes, nous ferions bien de comprendre que, dans le monde financier, le Canada n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Notre voix compte très peu dans les affaires financières. Si mes honorables collègues se joignaient au reste du monde pour s'agenouiller et prier pour la fin de la guerre au Vietnam, et si la guerre se terminait, le coût de l'argent diminuerait bientôt, non seulement au Canada mais aussi dans le monde entier. Nos amis des États-Unis consacrent 30 milliards de dollars par an à ce bourbier dans lequel ils pataugent. L'argent doit venir de quelque part, et c'est pourquoi son coût est si élevé au Canada.

Mon honorable ami a également insinué que ce projet de loi néglige nos anciens combattants. D'autres députés ont dit la même chose. Mon expérience considérable d'ancien combattant qui a passé des années outre-mer m'incite à proclamer ma fierté à propos de l'œuvre accomplie par notre gouvernement en faveur des anciens combattants. Aucun autre pays n'a fait davantage pour les anciens combattants.

Il est dommage que le coût de l'argent augmente au Canada, mais j'approuve cependant le projet de loi présenté aujourd'hui à la Chambre par le ministre. La vérité nue, c'est que le taux actuel reflète le coût de l'argent et le gouvernement n'y peut rien. La seule autre solution, ce serait de verser des subventions.

J'aimerais demander à mes honorables collègues s'ils estiment que tous les citoyens canadiens devraient subventionner les taux d'intérêt imposés à nos agriculteurs ou aux gens qui veulent acheter leurs maisons en vertu de la loi nationale sur l'habitation, ou encore à nos pêcheurs en vertu du projet de loi que nous venons de discuter?

**M. Peters:** C'est exactement ce que nous disons.

**M. Whicher:** Mon honorable collègue a répondu à la question. Il réclame des subventions. Ce qu'il veut dire, en fait, c'est que les veuves canadiennes dans les quartiers pauvres, qui vivent grâce à des revenus fixes